

New Europe College  
*Ștefan Odobleja* Program  
Yearbook 2015-2016



---

ANDREEA EȘANU  
GEORGIANA HUIAN  
VASILE MIHAI OLARU  
CRISTIANA PAPAHAĞI  
VANEZIA PÂRLEA  
IULIU RAȚIU  
ANDREAS STAMATE-ȘTEFAN  
THEODOR E. ULIERIU-ROSTÁS

---

This volume was published within the Human Resources Program – PN II, implemented with the support of the Ministry of National Education – The Executive Agency for Higher Education and Research Funding (MEN – UEFISCDI), project code PN–II– RU–BSO-2015

### **EDITORIAL BOARD**

Dr. Dr. h.c. mult. Andrei PLEȘU, President of the New Europe Foundation, Professor of Philosophy of Religion, Bucharest; former Minister of Culture and former Minister of Foreign Affairs of Romania

Dr. Valentina SANDU-DEDIU, Rector, Professor of Musicology, National University of Music, Bucharest

Dr. Anca OROVEANU, Academic Coordinator, Professor of Art History, National University of Arts, Bucharest

Dr. Irina VAINOVSKI-MIHAI, Publications Coordinator, Professor of Arab Studies, “Dimitrie Cantemir” Christian University, Bucharest

Copyright – New Europe College 2017  
ISSN 1584-0298  
New Europe College  
Str. Plantelor 21  
023971 Bucharest  
Romania  
www.nec.ro; e-mail: nec@nec.ro  
Tel. (+4) 021.307.99.10, Fax (+4) 021. 327.07.74



## **CRISTIANA PAPAĞAGI**

Née en 1977 à Bucarest

Docteur en Sciences du langage à l'Université Paris III - Sorbonne Nouvelle

Thèse : *Les prépositions de la trajectoire en français et en roumain.*

*Étude synchronique et diachronique*, publiée en 2015

Ancienne élève étrangère de l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm

Maître de conférences en linguistique française et romane à  
l'Université Babeş-Bolyai de Cluj

Membre de la Société de Linguistique Romane SLiR

Membre dans plusieurs projets de recherche en sémantique et typologie avec le  
laboratoire Dynamique du langage (CNRS-Lyon2) et le Max Planck Institute for  
Psycholinguistics, Nijmegen

Auteur d'articles et traductions dans le domaine de la linguistique romane,  
de la typologie des constructions spatiales, de la syntaxe diachronique et du  
contact des langues



# IDÉOLOGIES DE LA LANGUE NATIONALE : UNE COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS ET LE ROUMAIN

*Linguists have not been good about informing the general public about language. (Bauer & Trudgill 1998 : xv)*

**Résumé :** L'étude compare les idéologies autour du français et du roumain, dès lors que ceux-ci deviennent langues nationales et sont investis d'une valeur symbolique. À partir de l'analyse des discours esthétiques, scolaires, législatifs et scientifiques concernant la langue nationale, l'article sépare les contenus des idéologies – essentiellement le purisme prospectif et rétrospectif et le « génie » de la langue – des politiques linguistiques que ces contenus ont pu marquer, et identifie les nombreux points communs entre la situation du français et celle du roumain.

**Mots-clé :** Idéologie de la langue, standard, français, roumain, purisme, génie.

La langue n'appartient pas aux linguistes, mais à la communauté. Elle fait l'objet de projections imaginaires, d'instrumentalisations, de rêveries ou d'agressions de la part des locuteurs et du pouvoir politique. Au linguiste revient donc périodiquement la mission de détruire bien des mythes. Un premier mythe dit que les langues sont de simples instruments de communication, or, elles sont bien plus que cela. Pour toute communauté, la langue est également investie d'une valeur symbolique, et ce, d'autant plus lorsque cette communauté se crée une variété linguistique supra-ordonnée, que l'on appelle le standard national.

Voici ainsi le second mythe : le standard n'est pas une variété naturelle, mais un artefact historique. Il n'est non plus l'aboutissement nécessaire d'une quelconque évolution en logique progressiste. Tel qu'il a été décrit par Haugen 1966, Le Page et Tabouret-Keller 1985 et Lodge

1997, le processus de formation d'une langue standard se déclenche au sein de sociétés arrivées à un certain degré de « focalisation », c'est-à-dire de conscience culturelle de soi, ayant une organisation complexe autour d'un centre de pouvoir. Le standard répond ainsi à un besoin de communication très étendue dans le temps, l'espace et la société, qui ne se manifeste pas partout. La standardisation implique le choix ou l'invention d'une nouvelle variété linguistique et sa nomination ; ensuite un effort de diffusion, pour faire accepter la forme et le statut du standard par l'ensemble de la communauté. Ces deux démarches purement sociales s'accompagnent de démarches visant à adapter la variété choisie à ses fonctions (exprimer des notions abstraites, des domaines techniques, une sensibilité esthétique, etc.) et à consacrer sa forme dans des dictionnaires et grammaires. Ce que l'on crée ainsi est un standard « fonctionnel », une variété nouvelle qui fonctionne dans une sphère précise d'interactions, notamment la communication publique et écrite.

Mais le standard peut être aussi investi de valeurs symboliques, souvent en rapport avec le contexte historique où a démarré sa formation, ou s'il est associé à une idéologie. C'est ce que j'appellerai un standard « symbolique » ou « supra-standard », renvoyant à l'étymologie du mot, qui évoque la norme, mais aussi l'emblème, l'étendard. Le français est un cas exemplaire de supra-standardisation et d'idéologisation de la langue, mais, étonnamment, le roumain aussi. J'essaierai dans ce qui suit de montrer les points communs entre ces deux idéologies de la langue standard, dans sa symbolique nationale, qu'ils soient dus à l'influence culturelle du français à l'époque de la standardisation du roumain<sup>1</sup>, ou bien qu'il s'agisse de développements ultérieurs, comme c'est le cas pendant la période communiste.

## 1. Survol historique

La standardisation du français commence au Moyen-Âge, par la création d'une *scripta* trans-dialectale, en usage dans la « petite » littérature et la justice locale, mais grignotant progressivement sur les domaines réservés au latin. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir intervient pour en faire la langue de la justice et des sciences. Le corpus est élaboré alors par traductions et emprunts savants, puis par épuration aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La codification et, en général, l'usage du standard restent l'apanage d'une minorité savante. Celle-ci l'investit des valeurs intellectuelles qu'elle

apprécie : élégance, rationalité. La Révolution entraîne un changement de perspective sur le standard, qui devrait appartenir à l'ensemble de la nation, alors qu'en réalité la majorité l'ignore (Guillaumou 1989). C'est le moment où le standard fonctionnel devient symbolique et se trouve pris dans l'idéologie de la nation une et démocratique. La valeur symbolique de l'idiome est uniquement affirmée, puisque le gouvernement jacobin n'a pas les moyens d'une politique linguistique à la mesure de cette idéologie. Avec le nationalisme romantique, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, s'établit l'équivalence entre la nation et la communauté linguistique, entre la langue, le peuple et le territoire, et lorsque la France est victime d'une défaite militaire sur son sol, en 1870-1871, la langue est érigée en étendard national par excellence. La diffusion devient question d'État, comme le montrent les lois de l'enseignement de 1880, qui propagent non seulement le matériel, mais aussi tout l'appareil idéologique entourant la langue nationale. Même mouvement à l'extérieur des frontières, lorsque l'usage « universel » du français est limité par les autres nationalismes linguistiques et par l'irruption de l'anglais comme langue diplomatique (1919).

La standardisation du roumain démarre, elle, après la cristallisation d'une conscience linguistique commune et après la création de l'État, en pleine période romantique et nationaliste. Le roumain standard n'eut donc pas le temps d'être fonctionnel avant de devenir symbolique ; il fut pris dès le début dans les différentes idéologies concurrentes qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cherchaient à définir la nation roumaine. La codification et l'élaboration de la fonction se font sous le signe de la latinité, seul point commun des idéologies linguistiques de l'époque : adoption de la graphie latine, emprunts latins et romans, élimination de mots d'origine slave, grecque et turque. Au-delà, la langue est tiraillée jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle entre plusieurs projets nationaux et esthétiques, qu'on peut regrouper grossièrement en « traditionalistes » et « modernistes ». Après une brève domination de l'idéologie soviétique et panslaviste, le standard roumain est intégré par le régime de Ceaușescu dans une idéologie nationaliste agressive, sans rapport avec la situation historique du pays et de la langue. En effet, ce n'est plus la variété commune et savante qui est l'enjeu, mais la langue roumaine en tant que symbole de la nation et de son dirigeant. Comme pour la Terreur (et peut-être pour tout régime nationaliste totalitaire), une idée de la nation précède et détermine une idée de la langue, dont on retient uniquement le rôle symbolique. De fonctionnel, le standard devient donc idéologique.

## 2. Idéologie de la langue standard

L'idéologie de la langue n'est devenue un objet d'étude pour les linguistes que depuis les années 1990. Malgré la jeunesse du domaine, il existe aujourd'hui un tel foisonnement de définitions, de perspectives et même de noms concurrents (Woolard 1992, Wodak 2007) qu'il est nécessaire de délimiter ma propre approche.

Pour le nom, avant tout. Dans le domaine des langues<sup>2</sup>, *idéologie* est parfois concurrent d'*imaginaire linguistique* (Houdebine-Gravaud), ou d'*hégémonie* ou *impérialisme* (dans une approche directement gramscienne, que je ne retiendrai pas). En réalité, les trois termes renvoient à des aspects différents : l'imaginaire implique des croyances et représentations partagées par la communauté, et n'implique pas de rapport avec un pouvoir, deux éléments essentiels de l'*idéologie*. D'autre part, l'*hégémonie* est due à un pouvoir, typiquement l'État, alors que l'idéologie peut être implicite, et partiellement le fait des locuteurs. Ensuite, au niveau de l'association, les noms de *linguistic ideology*, *language ideology*, *ideology of (standard) language* sont concurrentement en usage (Woolard 1998, Koerner 2001). Le premier, *idéologie linguistique*, pourrait supposer que l'idéologie affecte la démarche scientifique ; c'est pourquoi *idéologie de la langue* me semble un nom plus approprié. Lippi-Green 2006 emploie *standard language ideology* dans un sens très limité, qui concerne la croyance en une « bonne » langue parlée, abstraite, idéale, stable, qui est imposée par les institutions dominantes. Le concept relèverait donc uniquement des représentations et des pratiques immédiatement influencées par celles-ci, comme la discrimination sociale. Or, le standard n'est pas seulement une variété parmi d'autres. Dans les sociétés européennes, façonnées par le nationalisme romantique, le standard assume souvent d'autres fonctions : emblème ou garant de l'unité de l'État, témoin d'une certaine histoire, etc. Ces aspects dépassent le sens sociolinguistique étroit de Lippi-Green, c'est pourquoi je préfère utiliser *idéologie de la langue*, comprenant par là l'idéologie de la variété standard, nationale et littéraire dans ses différentes valeurs, mais sans inclure d'autres variétés linguistiques (qui peuvent faire l'objet d'idéologies propres, au sein de groupes non institutionnalisés – il suffit de penser au catalan).

La définition de l'idéologie de la langue pose un autre type de problème notamment au niveau de ses manifestations et de la connotation qu'on y attache. Selon Philips 1992, deux grandes perspectives s'affrontent : l'une



voit l'idéologie comme indépendante des comportements linguistiques (Labov, Eagleton, Silverstein), si bien que l'enjeu de toute analyse est d'expliquer les rapports entre les deux. L'autre conçoit l'idéologie comme naturellement présente dans tout comportement linguistique et tout discours métalinguistique (Foucault, Bourdieu). Les deux perspectives s'associent à des connotations différentes : la première implique (sans forcément renvoyer à l'incontournable Marx) une vision négative de l'idéologie en tant que falsification démontable par la confrontation avec la vérité scientifique. La seconde implique une vision neutre de l'idéologie en tant que préliminaire inévitable à la pensée et à l'action de tout sujet parlant. En réalité, les deux perspectives sont valables, mais jouent à des niveaux différents. Il existe certainement des préalables qui déterminent le comportement des locuteurs : choix d'une variété en fonction du contexte et de l'interlocuteur, jugement porté sur l'autre, image que l'on veut donner de soi... tout cela se construit à partir d'un ensemble de valeurs, idées, conceptions sur la langue qui peut être dit idéologique (mais pour lequel je préfère *imaginaire linguistique*). Cet imaginaire peut coexister avec un discours « d'en haut » qui définit, qualifie, valorise la langue au niveau de toute la communauté, mais ne régit pas forcément les échanges individuels, et qui serait l'idéologie dans le sens négatif et restreint. Étant donné l'objet de ma recherche, la comparaison de deux langues standard nationales, je ne peux qu'adopter la définition de l'idéologie dans le sens restreint et négatif.

L'idéologie vise majoritairement quelques aspects de la langue (Woolard et Schieffelin 1994, Woolard 1998, Seargeant 2007) : le contact des langues et le traitement de la variation ; l'historiographie de la linguistique et des discours publics sur la langue ; la métapragmatique et la conception de la langue en usage. L'idéologie de la langue se manifeste dans certaines pratiques sociales plus que dans d'autres, ce que Silverstein 1998 et Kroskrity 2004 appellent les *sites idéologiques* : école, arts, ou encore rituels religieux, civils, etc. Ce sont également ces domaines que j'explore dans mon étude : les discours publics (politiques et scientifiques), l'enseignement, la littérature.

L'idéologie de la langue entretient des rapports variés avec le système linguistique dont elle parle, et qui, en tout état de cause, est rarement son seul objet et objectif. En effet, « ideologies of language are rarely about language alone » (Seargeant 2007 : 349) ; assez souvent elles font partie d'un ensemble plus vaste autour d'autres éléments : nation, ethnie, religion, statut politique, groupe social, économie, etc. Étant au moins

partiellement extralinguistique, l'idéologie peut évidemment se trouver en parfaite contradiction avec le savoir scientifique sur la langue ; elle peut participer du système de la langue (en associant une valeur symbolique à la variation linguistique, par exemple) ; elle peut influencer le système de la langue, lorsque des idées sur la langue se transforment en normes ou règles internes ; elle peut enfin influencer et même se substituer à la description scientifique et « vraie » de la langue. Cela arrive lorsque la démarche scientifique d'explication du système linguistique est conduite, pour des raisons extralinguistiques, à ignorer certains faits et à en exagérer d'autres<sup>3</sup> (Seargeant 2007). J'analyse dans cet article plusieurs distorsions idéologiques de ce qui aurait dû être la description scientifique des langues, en essayant de répondre à la question posée par Woolard il y a une vingtaine d'années :

In politicized contests over the 'true' national language, standards etc., which linguistic features are seized on, and through what semiotic processes are they interpreted as representing the collectivity? Is there a hierarchy of linguistic features open to such ideologization? Are all aspects of communicative and linguistic practice equally ripe for distortion, and why or why not? (Woolard 1992 : 243)

Dans tous les cas, on voit que l'idéologie peut influencer le système de la langue (Kroskirty 2004). L'influence de l'idéologie sur le matériel linguistique proprement-dit peut être le fait des locuteurs. C'est ce qu'analyse Bourdieu lorsqu'il évoque la valeur symbolique attachée à telle ou telle variété ou trait linguistique, mais dans ce cas il s'agit d'*imaginaires linguistiques*. L'idéologie dans le sens retenu ici peut affecter la langue par le biais des politiques linguistiques<sup>4</sup>, qui seront analysés plus loin.

Enfin, Woolard et Schieffelin 2004 et Verschueren 2012 signalent le caractère historique de toute idéologie : les idéologies se modifient au fil du temps et se remplacent les unes les autres. À la variation des langues répond ainsi la variation des idéologies. C'est pourquoi il est plus utile pour mon analyse de proposer une liste de caractéristiques – parfois scalaires – de l'idéologie de la langue, plutôt qu'une définition figée :

a) l'idéologie est conceptuelle : elle consiste en idées, croyances, opinions, qui affectent ou non les comportements ;

b) l'idéologie de la langue participe presque toujours d'un imaginaire ou discours qui dépasse la langue ; le plus souvent, elle sert à créer ou à représenter des identités ;

c) l'idéologie de la langue reflète les expériences ou les intérêts d'un certain groupe, mais est présentée comme universellement vraie et allant de soi (ce qui rend sa contestation difficile) ;

d) l'idéologie de la langue est ancrée dans un contexte historique et change avec le temps ;

e) plusieurs idéologies, jouant à différents niveaux, peuvent coexister dans une société ;

f) l'idéologie de la langue a toujours un lien avec les rapports dans la communauté, notamment avec le pouvoir et sa légitimation (cf. Thompson 1990 : 7 « meaning in the service of power ») ;

g) l'idéologie de la langue peut être descriptive, ou prescriptive, ou un mélange de ces deux modalités ;

h) l'idéologie de la langue est plus ou moins éloignée de la connaissance scientifique, et procède souvent par falsification, mystification, effacement ou autres formes de distorsion ;

i) l'idéologie n'a pas besoin d'être cohérente : certaines idéologies représentent des systèmes d'idées plus cohérents que d'autres ;

j) l'idéologie peut être plus ou moins consciente ;

k) l'idéologie peut être plus ou moins explicite<sup>5</sup> ; en principe, plus une idéologie est acceptée, moins elle est consciente, donc moins elle a besoin d'être explicitée. Inversement, lorsqu'on assiste à une abondance de discours sur des questions linguistiques, il est à présumer que leur contenu idéologique n'a pas l'adhésion de la communauté.

En analyse du discours, on sépare traditionnellement le contenu propositionnel, exprimé comme un ensemble de concepts et relations, et la modalité, qui est l'attitude du locuteur par rapport au contenu, présenté comme réel ou irréel, obligatoire, douteux, possible, etc. Comme j'analyse ici des idéologies à travers leurs manifestations discursives, il semble opportun d'utiliser la même approche. Dans la suite, je séparerai donc le contenu d'idées des idéologies, pour ensuite aborder la modalité, c'est-à-dire la mise en œuvre des idéologies sous forme de politiques linguistiques.

### **3.1. Contenu : le purisme**

Le premier aspect dans lequel on a étudié les idéologies de la langue est, comme je viens de le signaler, le contact linguistique et la variation. Or, quel que soit le type d'idéologie que l'on analyse, le purisme semble

être un élément incontournable. Il vise à préserver la forme linguistique « pure » contre toute « salissure » venant des argots ou jargons, des dialectes ou d'une langue étrangère<sup>6</sup>. Dans cette dernière manifestation, le purisme vise à une sélection artificielle des sources d'enrichissement d'une langue : « Purism is the opening of the native sources and closure of the non-native sources » (Annamalai 1979, apud Jernudd 1989 : 4). Malgré une opinion très répandue, le purisme ne vise pas uniquement à corriger les formes contemporaines et le profil futur d'une langue (ce que j'appellerai purisme prospectif), mais aussi à modifier son héritage historique (purisme rétrospectif).

La France est un cas exemplaire et exceptionnel de purisme prospectif à l'heure actuelle (Ager 1999). En réponse à la « menace » de l'anglais (Weinstein 1989), l'État français a mis en place un dispositif légal et des organismes de défense de la langue. La loi Bas-Lauriol de 1975, devenue loi Toubon en 1994, interdit explicitement l'usage de mots étrangers (lire « anglais ») dans la communication publique :

Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de la langue française est obligatoire. Les mêmes dispositions s'appliquent à toute publicité écrite, parlée ou audiovisuelle (article 2).

Toute inscription ou annonce apposée ou faite sur la voie publique, dans un lieu ouvert au public ou dans un moyen de transport en commun et destinée à l'information du public doit être formulée en langue française (article 3).

Quels qu'en soient l'objet et les formes, les contrats auxquels une personne morale de droit public ou une personne privée exécutant une mission de service public sont parties sont rédigés en langue française. Ils ne peuvent contenir ni expression ni terme étrangers lorsqu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française (article 5).

Tout participant à une manifestation, un colloque ou un congrès organisé en France par des personnes physiques ou morales de nationalité française a le droit de s'exprimer en français. Les documents distribués aux participants (...) doivent être rédigés en français (article 6).

L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française (article 14).

En soutien à ce dispositif législatif, des organismes financés par l'État ont pour objet la protection de la langue française (Adamson 2007). Dans sa dimension nationale, avant tout : en 1966 est créé le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française, réorganisé en 1989 comme Délégation générale à la langue française (et « aux langues de France » depuis 2001, même si les « langues régionales » enfin découvertes par le législateur ne semblent pas beaucoup préoccuper cet organisme !). La DGLFLF coordonne l'activité d'autres organismes, notamment la Commission générale de terminologie et de néologie et ses dix-huit commissions spécialisées, qui publient plusieurs fois par an des listes d'équivalents français pour les mots techniques d'origine anglaise. En outre, la DGLFLF est responsable des dernières révisions de l'orthographe (décembre 1990). Cet ensemble d'organismes est hautement politisé, à preuve la dépendance directe du Premier ministre et le fait que les recommandations orthographiques et les listes de néologismes sont publiées dans le Journal officiel, dont elles tirent un caractère obligatoire, du moins aux yeux du public (Encrevé 1995, Adamson 2007). Ce dispositif collabore formellement avec l'Académie française ; en réalité, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'État français limite de plus en plus le rôle de l'Académie dans la question de la langue, la reléguant à une fonction purement décorative (Hautebois 2003).

Dans la dimension internationale, le purisme hérite directement de la conception universaliste de la langue française (Weinstein 1989) et vise au maintien et à l'expansion de l'usage du français dans le monde. De nouveau, par le biais d'organismes totalement ou partiellement soutenus par l'État : Alliance française et Instituts français, différentes agences de la Francophonie. Globalement, le purisme prospectif est la réaction à la perte du statut que le français avait jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, en faveur de l'anglais, perçu comme une menace.

Toute autre est la situation du standard roumain, dont le prestige est uniquement national, et n'a jamais été sérieusement menacé par un autre idiome. On ne peut être que surpris, dans ces conditions, de voir s'y

mettre en place un dispositif légal de protection. La loi de protection de la langue roumaine, proposée en 1993, rejetée, oubliée, enfin promulguée en 2004, prévoit que :

Art. 1. (1) Tout texte d'intérêt public (...) écrit ou prononcé en langue roumaine doit être correct du point de vue de l'adéquation des termes et dans ses aspects grammaticaux, orthographiques et de ponctuation, dans le respect des normes académiques en vigueur.

(2) Tout texte d'intérêt public écrit ou prononcé dans une langue étrangère, quelles que soient ses dimensions, sera accompagné de sa traduction en langue roumaine. (ma trad.)

Cette loi, toujours en vigueur, est justifiée dans le préambule par « la prolifération dans l'espace public, après 1989, des textes (...) en langue étrangère » et par le fait que « la majorité des personnes qui forment la population de notre pays ne connaît pas ces langues étrangères, ce qui suscite un état d'inconfort intellectuel et d'irritation allant jusqu'au sentiment d'aliénation dans son propre pays » (ma trad.). Le repère temporel n'est pas innocent, et montre que cette mesure est un prolongement de l'idéologie nationaliste des années 1971-1989, lorsqu'on voulut isoler la langue roumaine de tout contact, par la censure de la presse étrangère et l'arrêt de la circulation des personnes. La loi voudrait ainsi protéger la population, présumée innocente dans sa pureté linguistique, du déferlement soudain d'idiomes incompréhensibles et de discours fautifs, émanant de locuteurs « incontrôlés ».

Moins restrictive que la loi française dont elle s'inspire peut-être, la loi roumaine désigne elle aussi l'ennemi dans les langues étrangères, sans autre précision ; mais si l'étude des listes France Terme laisse voir que la loi française est concernée par l'afflux de mots anglais, le cas roumain est plus délicat. En l'absence d'organismes et publications similaires venant assurer le respect de la loi linguistique, le seul indice reste le contexte d'invocation de cette loi. Or, dans l'observatoire de la presse, réalisé périodiquement par l'Académie roumaine en vertu de cette loi, l'emploi de mots anglais occupe environ une demi-page sur les 20 du rapport<sup>7</sup>, et aucune plainte au Conseil de l'Audiovisuel (CNA) en vertu de cette loi n'a visé l'emploi des langues étrangères. Toutefois, une proposition d'amendement de 2015, rejetée, visait explicitement la présence de la langue hongroise dans les médias par câble. Pour certains du moins, la

menace ne vient pas de l'anglais universel, mais de la langue du voisin. Par ailleurs, la loi de protection de la langue roumaine est plus large que son correspondant français, car elle vise aussi la pureté grammaticale ; c'est en effet la dimension qui est visée prioritairement par l'observatoire de la presse.

Ainsi, le dispositif législatif français est effectivement la manifestation d'un purisme prospectif dirigé contre un idiome extérieur, perçu comme une menace au corps linguistique national. La loi roumaine, soutenue par un dispositif institutionnel plus réduit, semble moins hostile à l'influence étrangère, et vise plutôt à imposer l'usage du standard dans certains contextes.

Le purisme rétrospectif, par contre, est au cœur de l'idéologie nationaliste de la langue dans les deux cas analysés ici. En premier lieu, parce que la situation historique (malgré le classement différent du français et du roumain cf. Kloss 1967<sup>8</sup>) pose le même problème à l'idéologie de la langue nationale. Objectivement, l'essentiel du matériel linguistique français et roumain est le latin adopté à une date historique par une population non latinophone. Ce phénomène de conversion linguistique (*language shift*) est connu et amplement documenté à toutes les époques, pourtant il représente une pierre d'achoppement pour toute idéologie fondée sur l'ancienneté et la continuité de peuplement d'un territoire (Thiesse 1999). En effet, la conversion implique de reconnaître une infériorité culturelle de l'autochtone par rapport au conquérant venu de l'extérieur<sup>9</sup>. Sans surprise donc, les idéologies nationales s'efforceront à revaloriser l'autochtone.

Le mythe de la langue gauloise commence avec Ramus qui affirme en 1559 que la langue française est « gauloise, nullement latine », voix isolée reprise à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Chiss 2011), dans un contexte qui dépasse la question linguistique. En fait, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, Boulainvilliers envisageait l'histoire de la France comme la victoire de la race franque sur la race gauloise, y voyant la justification des privilèges de l'aristocratie d'origine germanique ; ce discours sera amplement repris dans le sens contraire par la Révolution, qui identifie le Gaulois avec le peuple opprimé prenant enfin sa revanche historique. Il sera redécouvert après Sedan et diffusé par l'école, les cérémonies et les arts de la III<sup>e</sup> République, qui inventent proprement un « mythe de Vercingétorix », et enfin récupéré après les guerres mondiales dans une dimension territoriale – la France dans les limites de la Gaule – et affective – le Gaulois associé au poilu,

puis au résistant (Amalvi 1984, Weber 1991). Tout cet imaginaire gaulois bute toutefois sur l'argument linguistique, car comment reconnaître que l'ancêtre héroïque, donnant sa vie pour défendre sa terre contre l'envahisseur romain, ait pu abandonner son bien le plus précieux, la langue, et adopter la culture de l'ennemi détesté ? Les manuels républicains présentent alors la nation France comme la symbiose entre l'esprit rural, fruste mais authentique et sincère des Gaulois, et la civilisation romaine (Mangueneau 1979), entre la campagne et la ville, la nature et la culture (Billard et Guibbert 1976) laissant souvent sous-entendre un poids égal des deux héritages<sup>10</sup>. Mais la langue continue à faire obstacle.

Commence donc à la Révolution et au XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'Académie celtique fondée en 1804<sup>11</sup>, puis avec des chercheurs individuels, une « quête frénétique de la langue gauloise » (Thiesse 1999 : 71), nonobstant la rareté des témoins : il ne reste du gaulois que quelques exotismes transmis au latin, des toponymes peu informatifs sur le profil de la langue, quelques inscriptions en graphie grecque ou latine, trop courtes et répétitives, ou pas encore déchiffrées, et des mots cités par les auteurs latins. L'héritage linguistique est recherché donc indirectement, et hâtivement identifié dans tout phénomène linguistique qui ne semble pas d'origine latine. Ainsi, Monin 1861, pour ne prendre qu'un exemple, propose une origine gauloise pour les voyelles nasales, le /ə/ caduc, les consonnes mouillées et les mi-palatales /ʃ/ et /ʒ/ ; il propose en outre une liste assez longue de lexèmes<sup>12</sup> et de suffixes, et environ 80 idiotismes d'origine gauloise. Le dictionnaire étymologique de Gamillscheg en est également influencé lorsqu'il enregistre plus de 180 mots d'origine gauloise, dont la plupart faussement reconstruits.

Ainsi, la première manifestation de « celtomanie » est révolutionnaire, et culmine avec la création de l'Académie celtique, qui combine philologie, archéologie et ethnologie. Dans cette phase, la langue gauloise est cherchée dans le bas-breton, considéré son seul vestige (en réalité une variété brittonique venue sur le continent au V<sup>e</sup> siècle)<sup>13</sup>. Un autre courant, plus en vogue après la Vendée, voit dans le celte/gaulois la langue adamique, ou du moins la mère du latin et du grec<sup>14</sup>. Enfin, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on préfère voir dans le gaulois un proche parent du latin<sup>15</sup>. La langue nationale, identifiée au gaulois, doit être ainsi plus ancienne que toutes les autres, qui en seraient, si possible, les rejetons ; sinon la langue universelle du monde ancien (ce qui justifierait l'universalité moderne du français ?) ; sinon du moins la sœur du latin, lui ressemblant au point que les locuteurs les confondaient.



En outre, l'énumération des lexèmes gaulois (noms d'animaux et plantes, ou les célèbres *bracca* 'braies' du paysan gaulois) laisse voir le caractère rural et « exotique » de cet héritage, ce qui explique la tendance de nombreux ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle à proposer des chiffres au lieu des listes de termes, donc une évaluation quantitative et non pas qualitative de l'apport gaulois au français.

On aura remarqué d'autre part que la quête des étymologies gauloises s'inscrit dans le mouvement plus ample de l'ossianisme (Pomian 1997, Thiesse 1999), de la course au plus ancien ancêtre<sup>16</sup> et d'un changement de perspective historique : avant le romantisme, l'histoire commençait par un événement fondateur qui symbolisait l'assimilation vivifiante de l'étranger (colonisation des Gaules par César, puis baptême du germanique Clovis, ou conquête de Trajan, christianisation par Saint André et les différentes *descălecări* à l'origine des États moldave et valaque<sup>17</sup>) ; le romantisme le remplace par la vision de la permanence, de la durée, de l'immuabilité de la nation. Avec le problème de la conversion linguistique, que j'évoquais ci-dessus, le contexte culturel romantique et le changement de vision sur les débuts nationaux expliquent ainsi la similitude de la mythologie française et roumaine des origines.

Dans son aspect linguistique, l'idéologie nationale roumaine commence (Muntean 2012) avec le dictionnaire étymologique de B.P. Hasdeu (1887), dont le projet est proposé par le roi Carol I et vise explicitement à préserver le trésor de « la langue ancienne et [de] ses variétés populaires » (Préface, p. iv). Hasdeu procède, comme l'abbé Grégoire en 1793, par questionnaires ethnologico-linguistiques, et fait appel à l'hypothèse du substrat dace à chaque fois que l'étymologie est obscure<sup>18</sup>. Toutefois, l'époque n'est pas favorable, car le latin est préféré en tant qu'ancêtre plus prestigieux de la langue culte. Et si un courant ossianiste est sensible en Roumanie au début du XX<sup>e</sup> siècle, il touche essentiellement l'imaginaire relatif à la religion et aux traditions des Daces, moins la langue. Inutile de préciser d'ailleurs que les témoins linguistiques daces sont encore plus rares et douteux que les témoins du gaulois. Quelques chercheurs continuent à reconstruire des mots daces dans la ligne de Hasdeu, mais la démarche est surtout l'œuvre d'amateurs, tels l'écrivain Brătescu-Voinești ou le général des armées R. Portocală. Elle recourt aux mêmes hypothèses que la recherche française sur le gaulois pour éviter l'écueil de la conversion linguistique : la langue dace est plus ancienne que le latin, elle est à l'origine de divers idiomes européens, dont le latin<sup>19</sup> ; ou bien le dace est cognate du latin et tellement proche

que les deux idiomes étaient spontanément compréhensibles l'un pour l'autre<sup>20</sup>, ce qui annule l'hypothèse de l'acculturation.

Dans le contexte du nationalisme des années 1971-1989, la question dace est réactivée. Elle présentait de nombreux avantages pour la mythologie nationale soutenue par Ceaușescu, qui avait besoin d'un ancêtre autochtone, pur, prestigieux, ainsi que pour la politique isolationniste qui voulait rompre avec l'Est (et l'influence soviétique) et partiellement avec l'Ouest, et donc avec la thèse pan-latiniste. Cette fois-ci, l'autorité de l'État vient soutenir ce qui était auparavant des projets individuels d'amateurs. Selon Boia 1997, le la est donné en 1976, dans un article anonyme de la revue *Anale de istorie* (revue de l'Institut d'histoire du Parti Communiste), qui reprend la thèse de la langue dace cognate du latin. La même revue publie en 1979 un article qui affirme la supériorité culturelle des Daces, qui auraient connu l'écriture. Dans la revue *Era socialistă* (organe officiel du Parti pour les sciences humaines) pour la seule année 1978, 9 numéros sur les 12 contiennent des articles sur la contribution (y compris linguistique) des Daces dans la genèse roumaine. Sans surprise, les historiens, linguistes ou amateurs qui défendent la thèse du fonds linguistique autochtone sont proches des structures du pouvoir<sup>21</sup>.

La langue des Daces pénètre dans le manuel scolaire unique après 1978, sous la forme d'une liste de termes sensiblement égale à la liste de mots latins présentée en miroir, et appartenant au même domaine rural-agricole<sup>22</sup>. Les précédents défenseurs de l'héritage dace, notamment Hasdeu et Densusianu, sont réhabilités, republiés, enseignés en tant que sources scientifiques fiables. Lorsque la Bulgarie organise en 1972 un Congrès international de thracologie, le Parti critique la faible présence roumaine et l'absence de l'argument linguistique<sup>23</sup>, ce à quoi on remédiera en organisant un congrès semblable à Bucarest, en 1976, attentivement encadré par le Parti, et un Institut interdisciplinaire de thracologie (en 1979). Selon Boia 1997, on aurait même envisagé la création d'une chaire de langue dace à l'Université de Bucarest. Enfin, la question dace est au cœur des interventions roumaines au XV<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques (Bucarest, 1980), selon la ligne indiquée par N. Ceaușescu<sup>24</sup>. La même année, on célèbre avec faste 2050 ans depuis la fondation du premier État unitaire, sous Burebista, l'occasion de nombreuses publications autour des Daces – et de leur langue.

L'argumentaire relatif au fonds autochtone utilise la même rhétorique que dans le cas français : citation d'autorités antiques évoquant des mots daces, étude de la toponymie, comparaison avec des variétés

censées cognates (l'albanais dans le cas roumain, qui est le descendant de la branche thraco-illyre des langues indo-européennes), évaluations quantitatives jamais complètement exemplifiées (un ouvrage de 1984, *Contribuții la cunoașterea limbii dacilor*, par A. Berinde et S. Lugojan, avance jusqu'à 700 lexèmes daces conservés en roumain). Mais, différence de philosophie oblige, si les ouvrages français du XIX<sup>e</sup> siècle évoquaient parfois des aspects grammaticaux du gaulois (comme Monin 1861 ci-dessus), les études roumaines sur le dace ne font appel qu'au lexique, et valorisent son aspect rural, folklorique, populaire, qui correspond à l'image qu'on veut donner de l'ancêtre du peuple.

Ce premier aspect du purisme rétrospectif procède ainsi par « iconisation » (Irvine et Gal 2000) du substrat prélatin. Un second purisme rétrospectif, lui aussi partagé par le français et le roumain, procède par contre par « effacement », celui du superstrat.

L'existence d'une influence linguistique ultérieure au latin en français et en roumain est indubitable, et aisément vérifiable, car dans ce cas les témoins ne manquent pas : témoins synchroniques (puisque les superstrats, germanique et balkanique, ont des descendants contemporains) et diachroniques (leur influence peut être datée et suivie dans les textes du passé). Ce qui semble problématique dans la perspective nationaliste et puriste, c'est le poids du superstrat.

En France, la querelle idéologique qui opposait, depuis Boulaivilliers et Sièyes, les Gaulois aux Francs, a conduit, comme je viens de le montrer, à une réinvention des premiers et, étonnamment, à un grand silence sur les seconds ; révélatrice à ce propos, la grande synthèse de Pomian 1997, malgré son titre « Francs et Gaulois », ne s'occupe que des derniers. Les manuels scolaires de la III<sup>e</sup> République n'évoquent aucun héritage germanique ; les diverses histoires de la langue et dictionnaires étymologiques de la même époque reconnaissent une influence lexicale, à l'exception de Fustel de Coulanges, par ailleurs célèbre pour son anti-germanisme, qui nie explicitement en 1875 toute influence culturelle et, partant, linguistique des Germains. La vision populaire semble en outre marquée par l'approche sensualiste du XVIII<sup>e</sup> siècle (Rousseau, Rivarol), qui qualifiait l'allemand moderne de « rude, criard, monotone » (Rousseau), « guttural et dur » (Rivarol), par opposition à l'harmonie du français. Cette vision, reprise dans le discours révolutionnaire, dans le contexte de la nécessaire francisation de l'Alsace (Rousseville, *Dissertation sur la francilisation de la ci-devant Alsace*, an II), abandonnée par la suite,

a pu ressurgir après 1870 dans un imaginaire populaire de l'Allemand agressif et brutal.

Les aspects du superstrat germanique qui posent effectivement un problème « idéologique » jusqu'à aujourd'hui sont les conditions socio-culturelles du contact linguistique et la profondeur de celui-ci. L'apport lexical n'est pas contredit, ni falsifié dans son poids ou sa composition, même s'il a touché jusqu'au couches profondes de la langue française (noms de couleur, verbes de sentiment, outils grammaticaux). Par contre, l'influence structurelle germanique montre une faille claire parmi les spécialistes, imputable, à mon avis, à un parti-pris idéologique. Les linguistes allemands et anglophones<sup>25</sup> reconnaissent en général comme des germanismes un nombre de traits structurels du français : phénomènes phonétiques (/h/ aspiré, /w/ > /g<sup>w</sup>/ > /g/ initial), morphologiques (conservation du système casuel et certaines formes de déclinaison ancien française, formation du pronom *on*, etc.), syntaxiques (interrogation totale avec le verbe en première position, inversion du sujet après adverbe initial de phrase, possibilité d'antéposition de l'adjectif, etc.). Ces phénomènes sont traités généralement par la linguistique française<sup>26</sup> comme des évolutions internes, et l'hypothèse germanique n'est pas évoquée. Parfois un discours contradictoire est sensible, qui s'ingénie à démontrer le caractère non germanique de ces phénomènes grammaticaux, tout en évitant d'exposer le point de vue qu'il combat<sup>27</sup>.

Car reconnaître (la possibilité d') une influence structurelle, c'est reconnaître un contact autrement plus étendu, plus long et plus profond que ne le laisse supposer l'influence lexicale. En effet, toutes les histoires de la France, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, évoquent une petite minorité franque dominante, qui a fini par s'assimiler au bout de quelques siècles, n'apportant dans sa nouvelle patrie linguistique que quelques mots. L'importation de traits grammaticaux, par contre, témoignerait de ce que Sala 2013 : 210 reconnaît être « a situation of active bilingualism (or probably 'bilingualism with diglossia'), in which speakers with very good knowledge of both languages may have been influenced by Frankish morphology, syntax and phonology in their use of Gallo-Romance ». Un tel type de contact linguistique implique une longue durée, l'égalité d'usage des langues, et une base démographique qualitativement et quantitativement plus équilibrée. Ce n'est donc pas la domination d'une aristocratie germanique qui est ici problématique, comme le laissait entendre la théorie de Boulainvilliers, mais la composition ethnique (si l'on conserve l'équivalence romantique ethnique – langue) et le mélange

culturel à tous les niveaux. Les tenants de la thèse du substrat voulaient ainsi éviter la conversion linguistique latine en inventant une situation de mélange gallo-latin, alors que les tenants du non-germanisme adoptent la conversion à bras ouverts pour éviter l'hypothèse du mélange.

Dans le cas du roumain, l'idéologie national-communiste a travaillé elle aussi à l'effacement des superstrats, notamment slave, mais pour des raisons différentes. Après l'idéologie des débuts nationaux, qui voulait chasser le slave, le grec et le turc, lorsque le standard se stabilise suffisamment dans sa forme et dans sa fonction, les superstrats ne posent plus problème. On le constate surtout dans les manuels<sup>28</sup> du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui font une place importante aux nombreuses influences post latines et détaillent l'apport lexical slave, hongrois, grec, turc et néo-latin et, lorsque c'est le cas, la contribution grammaticale de ces langues. L'image de la langue nationale, telle qu'elle se dégage de ces livres de la Roumanie fraîchement unie est celle d'un idiome riche par sa diversité, accueillant et flexible précisément grâce à son profil bariolé. Tout le contraire du purisme !

Mais vint 1947 et l'idéologie soviétique, qui s'imposa du jour au lendemain. Dans sa dimension linguistique et telle qu'elle se manifesta en Roumanie de 1947 à 1960 environ, cette idéologie visait : a) à rapprocher le roumain de la famille slave ; b) à soutenir et encourager le multilinguisme. C'est ainsi que le manuel unique d'histoire de 1947, coordonné par l'idéologue Mihai Roller, affirme que l'influence slave a marqué profondément le roumain et conclut que « la morphologie est majoritairement latine, la syntaxe – latine et slave, et le vocabulaire majoritairement non latin (surtout slave) » (ma trad.)<sup>29</sup>. Une telle idéologie agressive, venue de l'extérieur, contraire à l'imaginaire roumain sur la langue nationale (créé lors de la standardisation du XIX<sup>e</sup> siècle en rupture avec l'héritage slave et grec) ne pouvait être que rejetée, ce qui fut fait dès 1960. C'est par réaction à cette idéologie soviétique que le national-communisme s'ingénia à minimiser le poids slave dans la formation de la langue nationale<sup>30</sup>. Sans doute, cela participait d'une idéologie plus vaste, qui d'une part faisait des Slaves un facteur de retard dans la modernisation des Roumains (idée datant du XIX<sup>e</sup> siècle), et d'autre part correspondait à la politique de distanciation de Ceaușescu par rapport aux Soviétiques.

Par ailleurs, il faut préciser que l'idéologie communiste mélange volontairement apport slave proprement dit (savant ou commun) et influences balkaniques – le nom même est banni et ne figure nulle part, même dans les ouvrages scientifiques. En effet, on savait depuis 1930

que le roumain fait partie d'une aire de convergence linguistique ; la notion est adoptée dans les recherches roumaines et figure même dans un manuel scolaire de 1935 (cf. note 29). Or, l'aire de convergence suppose (Thomason 2001) des contacts fréquents, à tous les niveaux, sur une très longue période, entre des langues ayant un prestige égal, ou plutôt un manque égal de prestige. Dans cette situation particulière et plutôt rare, les langues en présence développent des traits structuraux communs. Or, reconnaître la présence de traits grammaticaux balkaniques en roumain équivaut à reconnaître que la langue nationale n'avait pas plus de prestige que les langues voisines (bulgare, macédonien, albanais, grec). En outre, une théorie historique, qui préoccupait grandement les idéologues national-communistes, évoquait la migration des populations roumaines au Sud du Danube et leur retour tardif sur le territoire moderne de la Roumanie. L'appartenance du roumain à l'aire balkanique pouvait être un argument en faveur de cette théorie, du moins tant qu'on se plaçait dans le paradigme nation – territoire – langue. C'est pourquoi on n'évoque jamais, en matière de superstrat, qu'une influence superficielle, lexicale, et uniquement slave, et les éléments grammaticaux invoqués sont toujours latins.

De même et sans surprise, l'idéologie national-communiste n'évoque nulle part l'influence néolatine, pourtant massive et décisive lors de la formation du standard national au XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, cela équivaudrait à reconnaître que la langue nationale est un artefact de date historique, et même récente. Comme on le verra ci-dessous, cela contredit tout un imaginaire nationaliste qui mise sur le caractère archaïque et immuable de la langue nationale.

Ainsi, en français comme en roumain, le purisme rétrospectif part d'un élément réel, le fonds latin, y ajoute un substrat exagéré, censé représenter l'ancienneté et l'originalité nationales à l'intérieur de la famille romane, et en efface les superstrats non savants, qui ont le désavantage d'être aussi les langues de nations voisines et de rappeler une période pré-nationale où les populations ont été en conflit, mais aussi en contact très étroit<sup>31</sup>.

Enfin, une dernière dimension du purisme vise à définir et à justifier une bonne forme du standard. Par sa nature même, le standard fonctionnel est une variété écrite, formée par les milieux savants et littéraires pour servir à la communication dans ces contextes précis. Dès que le standard est investi d'une valeur symbolique, sa genèse et sa nature sont déformées.

Certes, la langue française voulue par la Révolution est démocratique et doit appartenir à toute la nation, mais l'image qu'en donne le XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout l'école de la III<sup>e</sup> République est celle d'un français créé par les meilleurs auteurs du passé, éminemment urbain et civilisateur (Maingueneau 1979), en écho à l'effort d'industrialisation et d'urbanisation d'une part, à la colonisation, de l'autre. Au moins, cette image du bon usage français reste proche de la réalité historique du standard. Mais elle est aussi archaïsante, dans ce sens que le canon scolaire est constitué, jusque dans les années 1970, majoritairement d'auteurs du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle (Milo 1997), dans un déni de modernisation dont témoignent par ailleurs les refus du public à toucher à l'orthographe du français et à son principe étymologique. La bonne langue française est ainsi dans le passé, l'apanage des grands classiques<sup>32</sup>.

Dans l'espace roumain, par contre, la définition du bon usage a été le lieu de la plus grande bataille idéologique du XIX<sup>e</sup> siècle. Bataille d'autant plus importante qu'elle intervient en parallèle de la standardisation elle-même et peut influencer le matériel linguistique (Muntean 2012). L'École transylvaine, promotrice de l'exclusivisme latin, est rapidement accusée d'élitisme et d'artificialité savante<sup>33</sup> ; les promoteurs de la modernisation par emprunt au français et à l'italien<sup>34</sup> sont accusés de falsifier l'esprit national et de déguiser le bon roumain ; enfin, les autochtonistes<sup>35</sup> sont accusés de passéisme, d'esprit rural et de primitivisme. Ces trois formes de purisme se manifestent avant et après la création de l'État roumain, lorsque la société découvre le pluralisme politique ; sans surprise, la question linguistique est intégrée donc aux positions politiques<sup>36</sup> de chaque acteur. Il est pourtant douteux si ce débat politique a eu un effet réel sur le corpus du standard, qui se forme par le travail des auteurs et traducteurs et la consécration de l'usage. De nombreux mots slaves, grecs et turcs disparaissent effectivement à cette époque, mais parce que les institutions, fonctions ou concepts qu'ils exprimaient disparaissent ; les nouveaux concepts sont empruntés au français, à l'italien, à l'allemand non par programme, mais parce qu'ils sont créés dans ces cultures, auxquelles empruntent toutes les langues européennes au même moment. Peu des néologismes latins ou emprunts français proposés ont remplacé un mot établi dans l'usage, et aucun calque autochtone. Tout au plus les purismes du XIX<sup>e</sup> siècle ont-ils décidé de la forme de tel ou tel emprunt<sup>37</sup>. Quant aux traits structurels empruntés à cette époque, ils sont certainement d'origine française (conjonctions de subordination, infinitif du verbe, etc.) car ils sont adoptés dans la pratique de la traduction, et on traduit essentiellement du

français. L'emprunt grammatical était donc une nécessité, mais ne résultait pas d'une idéologie préalable.

La bataille idéologique autour de la langue se calme après la création de l'État et des institutions (Académie roumaine, université) qui professionnalisent la question linguistique. L'esprit public est à la tempérance et à la synthèse des influences autour d'un caractère national du standard (Maiorescu et son cercle), qui reste pourtant à définir. Cette définition se préoccupe moins des sources de néologie que du profil socio-culturel du standard, et produit une faille, qui culmine pendant l'entre-deux-guerres, entre les positions traditionaliste et moderniste. Elle reflète en réalité la tension entre la ruralité majoritaire et l'effort d'urbanisation/industrialisation par l'État, ainsi que les doutes d'une institution scolaire, déclarée universelle, mais qui s'adresse à des milieux très différents. La bonne langue roumaine est définie donc, selon que l'on se place dans le champ traditionaliste ou moderniste, comme la langue du peuple, expression de son génie authentique, ou au contraire comme la langue des grands écrivains et de l'usage urbain. Dans cette phase, l'idéologie de la bonne langue a donc partie liée avec un certain projet de société.

Dans la mythologie national-communiste, l'idéologie du bon usage est moins liée à un projet de société qu'à un imaginaire social fait de toutes pièces. En effet, l'urbanisation avait suivi son cours, et Ceaușescu l'accélère même dans les années 80, de même que l'enseignement universel. Pourtant, la rhétorique communiste reprend du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'entre-deux-guerres uniquement le filon autochtoniste rural, qu'elle inclut dans une construction identitaire claire : l'ancêtre dace identifié au paysan roumain, la patrie identifiée au paysage vallonné semé de villages, les arts identifiés au folklore, la langue associée à la mère, à la maison (nécessairement rurale), au chant des bergers. La langue nationale est l'apanage du peuple (on n'évoque plus les grands faiseurs de langue), elle n'est pas une création, mais un attribut de toujours du peuple, et elle est homogène (à la différence du discours de l'entre-deux-guerres, on n'évoque plus les dialectes extérieurs ou intérieurs). L'éducation littéraire est aussi rurale : un survol rapide des manuels de primaire après 1982 montre que les sujets ruraux et folkloriques occupent de la moitié (lectures obligatoires de 2<sup>e</sup>) jusqu'aux trois quarts (manuel de 4<sup>e</sup>) des lectures, les autres traitant de l'école et de la société contemporaine, dans une perspective qui efface les distinctions socio-culturelles. Il s'agit probablement d'un reflet moins de la société elle-même, que du projet antiélitiste spécifique aux communistes. Ce discours sur la bonne langue



roumaine n'a pas eu, ne pouvait pas avoir de conséquence sur le corps de la langue, ni sur les usages, dominés de toute manière par une langue de bois asociale et aculturelle. On peut pourtant se demander – la question reste ouverte – si le recul actuel du standard dans la sphère publique (Rîpeanu 2002) n'est pas dû à cette absence d'éducation à la variation linguistique de l'époque communiste et à cette idéologie d'un « standard populaire et inné ».

### **3.2. Contenu : les qualités de la langue**

*Le génie [des langues] est un lieu de pouvoir.*  
(Meschonnic 2000 : 10)

Une fois investi de valeur symbolique, le standard acquiert des qualités intrinsèques, qui ont une double fonction : justifier son incorporation dans une construction idéologique plus large, et son rôle dominant dans la société, au-delà de sa fonctionnalité. Les qualités d'une langue forment son « génie », un concept qui se cristallise au XVIII<sup>e</sup> siècle avec Rivarol, Du Marsais et Voltaire<sup>38</sup>. À l'époque des Lumières, le génie de la langue sert surtout à « mesurer jusqu'à quel point la place qu'occupait telle ou telle communauté dans l'histoire était celle qui lui revenait » (Crépon 2000 : 10) ; avec le Romantisme, le génie de la langue s'identifie avec la nation ou le peuple d'une part, avec le génie du poète d'autre part. Or, au XVIII<sup>e</sup> siècle, le français est la langue de culture de l'Europe ; son génie sera donc obligatoirement savant (l'ordre, la clarté) et universel. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le standard roumain se forme à l'ombre du romantisme ethnocentriste, dans une culture qui s'efforce de s'individualiser ; son génie sera donc populaire, doux, maternel, affectif. Mais au-delà de ces lieux communs, la langue admet d'autres qualités et représentations.

Canut 2007 dresse une liste des principaux topoi qui sont associés à l'idiome symbolique de la communauté : langue-origine ou adamique, langue-corps, langue pure, langue de la race, langue maternelle, langue identitaire, langue une, langue civilisée. Au gré des contextes historiques, ces « qualités » s'associent en constructions idéologiques.

La réflexion sur le français se cristallise au XVI<sup>e</sup> siècle, dans le mouvement d'émancipation par rapport au latin (Swiggers 1987) ; de là vient son premier attribut symbolique, la clarté, qualité intellectuelle qui justifie que le français reprenne le flambeau du latin dans les sciences, le droit et l'enseignement. En effet, le Collège de France, contrepoids à

la latinisante Sorbonne, est fondé en 1530 ; en 1539, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts impose l'usage du français dans la justice ; en 1549, Du Bellay ouvre une longue série d'ouvrages visant à justifier la précellence du français. Mais encore faut-il préciser les lieux de cette clarté. Le XVII<sup>e</sup> siècle, siècle des Remarques et des dictionnaires<sup>39</sup>, la cherche dans le lexique ; le XVIII<sup>e</sup> siècle rationaliste et mécaniciste la trouve dans la syntaxe :

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe qui est l'action, et enfin l'objet de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes. (Rivarol, *Discours*)

Dans sa marche claire et méthodique, la pensée se déroule facilement ; c'est ce qui lui donne un caractère de raison, de probité. (abbé Grégoire, *Rapport...*, 1794)

Le français est aussi langue diplomatique et langue des salons ; il a donc nécessairement les qualités associées à ces pratiques : douceur, facilité, agrément (Voltaire). On voit ici se réunir les topoï de la langue pure et de la langue civilisée. La Révolution y ajoute la nécessaire unicité :

On peut uniformer le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent, puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale, et qui doit être jaloux de consacrer au plûtôt, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté. (abbé Grégoire, *Rapport...*, 1794)

L'unité de la langue nationale reviendra dans les consciences après la guerre de 1870, et présidera aux politiques scolaires de Jules Ferry, à partir de 1880. Dans l'intervalle, le génie de la langue française est associé au génie du peuple (idée qui se trouvait en embryon chez Rivarol), ou bien au génie des auteurs :

Notre harmonie n'est pas un don de la langue ; elle est l'ouvrage du talent. (La Harpe, *Le lycée...*, 1822, p. 87)

Les vrais grammairiens, ce sont les hommes de génie ; ils refont les langues, ils les échauffent à leur foyer et les forgent sur leur enclume. (P. Chasles, Préface à Bescherelle, 1845, *apud* Vanoosthuysse 2009)

L'association avec le génie poétique ajoute au français une autre qualité : l'harmonie, l'euphonie, qui ne survit pas au-delà de cette époque. Ce qui en survit, c'est une « conception littéraire de la langue française » (Eloy 1998), autour d'un corpus d'auteurs canoniques. Vers le milieu du siècle<sup>40</sup> et surtout après 1870, le génie de la langue rencontre la nation (Meschonnic 2000) dans une construction politique et identitaire qui survit au moins jusqu'à l'étonnant *Génie de la langue française* d'A. Dauzat 1943, qui affirme que la langue est « un des éléments primordiaux de la patrie » (p. 8).

Dans son long parcours historique, le français a ainsi plutôt accumulé que remplacé les épithètes : il est clair et suit la logique naturelle ; il est précis ; il est cultivé ; il est unique pour sa nation, et universel dans le monde. Ces qualités se regroupent dans un ensemble imaginaire assez cohérent : langue intellectuelle, urbaine, dominante, bref masculine. Et si le génie du français a cessé depuis le milieu du siècle de hanter les linguistes et les critiques littéraires, il se maintient toujours dans le discours scolaire (surtout celui dirigé vers l'étranger<sup>41</sup>) et dans le discours des hommes politiques<sup>42</sup>.

Le discours sur la langue roumaine est rationaliste à ses débuts (École transylvaine, mouvement redevable aux Lumières), et orienté vers la pratique langagière. Il devient descriptif avec Ion Heliade Rădulescu, auteur de la première grammaire moderne du roumain (1828). Dans l'introduction, appelée *Geniul limbilor în genere și al celei române în parte*, il propose plusieurs qualités de la langue. La première illustre le topos de la langue-corps, dans les expressions « l'enfance des langues », leur « décrépitude », leur « régénération ». S'y ajoute le topos de la nation :

La langue unifiée et cultivée représente la masculinité, la maturité, l'unité et l'indépendance d'une nation. (...) Dès que la nation devient tributaire d'un autre peuple, dès que les Barbares l'envahissent, les sciences et les arts sont oubliés, et la langue perd de sa vigueur (p. 24, ma trad.)

Chez cet auteur, promoteur de la néologie romane, on sent l'influence de la pensée française dans l'emprunt de la notion même de « génie de la langue », aussi bien que dans le choix des épithètes. Mais cet imaginaire

n'allait pas s'imposer. Heliade Rădulescu propose également, dans *Curs de poezie generală* 1870, l'image de la langue maternelle, dans le sens d'héritage transmis par la mère<sup>43</sup>, mais aussi dans le sens du lien intime entre la langue et l'individu.

Dans ses articles de presse, Heliade Rădulescu évoque un autre génie du roumain, l'euphonie : « Les Roumains peuvent être fiers de la flexibilité et de l'harmonie de leur langue si sonore » (*apud* Zafiu 2007). Si les qualités imaginées dans la *Grammaire* n'ont pas été adoptées, l'euphonie a perduré. En 1850, A. Pumnul pose la sonorité en qualité essentielle de la (future) langue nationale : « Les organes de la parole exigent qu'elle soit facile à prononcer ; l'ouïe demande qu'elle soit douce et mélodieuse » (Zafiu 2007) ; à son tour, Maiorescu évoque explicitement le « génie euphonique » roumain. La sonorité est associée à un caractère national par Negruzzi 1844, qui impute les « sons grossiers et gutturaux » /i/ et /ə/ à l'influence slave. S'y ajoute, après 1959, la dimension populaire (avec Russo<sup>44</sup> et surtout Hasdeu) qui implique l'ancienneté, attribut nécessaire au jeune État roumain. Cette dimension reste présente dans l'entre-deux-guerres, dans la dispute idéologique et esthétique qui oppose traditionalistes et modernistes, avec la nuance que « populaire » représente plutôt la réaction d'émancipation du modèle français et un caractère « démocratique » de la langue, pas la dimension folklorique imaginée par Russo ou Hasdeu.

Dans l'entre-deux-guerres, comme dans le premier romantisme français, on se préoccupe surtout d'esthétique et de la contribution de la littérature dans la création du standard ; d'ailleurs, c'est de cette époque que semble dater le nom « langue littéraire » pour le standard roumain. Mais le principe directeur reste toujours l'euphonie : Caracostea parle de « voyelles sombres et claires », et affirme que « le moule métaphysique de la langue est rythmique » (ma trad.).

Parmi les épithètes proposées dans le passé, le national-communisme fera une sélection dans le sens de son idéologie antiélitiste et folklorique-sentimentale. Le discours qualificatif de la langue nationale figure en filigrane dans les manuels et les ouvrages d'histoire<sup>45</sup>, mais son lieu de prédilection reste la poésie patriotique – un genre qui se développe au XIX<sup>e</sup> siècle et qui explose littéralement aux années 1980 (Both 2001). J'ai pu ainsi décompter plus de cent titres dédiés exclusivement à la langue nationale, et autant de poèmes patriotiques qui évoquent la langue parmi d'autres topoi. Des époques antérieures, on récupère les dimensions musicale<sup>46</sup>, maternelle<sup>47</sup> et rurale (notamment l'association avec un

paysage prototypique et avec le berger<sup>48</sup>), mais aussi la dimension fragile, de chose à défendre<sup>49</sup>, qui figurait dans la littérature produite à des époques et à des endroits où le roumain était politiquement menacé : en Bessarabie soviétique, en Grèce, en Transylvanie avant l'union de 1918. On voit mal, dans un État national consolidé, le rôle de cet imaginaire de la langue à défendre, si ce n'est que la langue est associée à la défense (militaire) du pays, qui fut une obsession des dernières années de Ceaușescu. Enfin, l'idiome national, devenu ancien, est associé à la longue marche de la nation à travers l'histoire<sup>50</sup>. On retrouve ainsi dans le discours poétique patriotique les topoi de la langue maternelle, de la langue ancienne et de la langue du peuple (Canut 2007), figurant non aux côtés, mais en association avec tous les lieux communs nationalistes identifiés par Thiesse 1999. Enfin, à la différence du génie du français, intellectuel et masculin, le génie du roumain relève de la sphère féminine et rurale (Both 2001).

Toutefois, les mécanismes rhétoriques sont assez semblables dans les deux cultures. La qualité attribuée à la langue reflète la situation de celle-ci aux débuts de la standardisation (effort de rupture avec le latin et dominance européenne pour le français, langue dominée en quête d'une esthétique propre pour le roumain), mais se prolonge bien au-delà du moment initial. Similairement, si le purisme français ou roumain cherche ses arguments dans la couche superficielle du lexique et occulte les aspects structurels, le discours sur le génie de la langue renchérit sur un aspect structurel – la syntaxe dans le cas français, la phonétique dans le cas roumain. Inutile de préciser que ce choix n'est en rien motivé par le système linguistique lui-même, puisque l'ordre rigide sujet-verbe-objet est le plus fréquent dans le monde, et la phonologie du roumain se place dans une banale moyenne pour ce qui est de l'inventaire des sons ou de la flexibilité des combinaisons<sup>51</sup>. Concluons sur l'avis sec des linguistes :

Languages cannot possess good or bad qualities : no language system can ever be shown to be clearer or more logical (or more beautiful, or more ugly) than any other language system. (Bauer & Trudgill 1998 : 29)

#### **4. La modalité : politiques linguistiques**

Même si tout groupe, de la famille à l'État ou à la société commerciale, peut être dit avoir une politique linguistique (Spolsky 2004), je réserve plus particulièrement cette notion à l'État, qui est obligé d'en avoir une,

même implicite (Mackey 1989, Boyer 2010), et qui a les moyens de créer des dispositifs pour sa mise en œuvre<sup>52</sup>. Selon une distinction proposée par Kloss 1967, les politiques linguistiques visent trois aspects : la planification de statut<sup>53</sup>, la planification de corpus<sup>54</sup> et la planification d'acquisition<sup>55</sup>.

**La planification de statut** ne devient souvent explicite qu'après la création de l'État (Wright 2004 : 47), et sa tolérance varie en fonction du poids de la langue dans la construction identitaire. Dans la typologie des rapports langue-nation (Orman 2008), la Roumanie et la France appartiennent au même type de nations, qui comptent une langue majoritaire et des langues minoritaires. Sous l'influence de la conception « une langue-une nation », on s'attend à ce que les langues minoritaires y soient vues comme une menace à l'unité nationale, et la politique de ces États devrait viser à les délégitimer, marginaliser ou éliminer. Une telle politique est énoncée en France sous la Terreur (de Certeau, Julia et Revel 1975), mais n'est effectivement mise en œuvre qu'après 1870, par les lois de l'enseignement de J. Ferry, qui imposent l'usage exclusif du français dans l'enseignement. S'y ajoutent différents interdictions de manifestations publiques et surtout les lois de protection de 1975 et 1994 évoquées ci-dessus. Sous la pression européenne et la perspective « écologique » contemporaine, la politique linguistique française passe à la tolérance, sans plus. Les langues dites « régionales » sont conçues comme des pièces de musée à protéger, et leur protection (on ne parle pas vraiment de revivification) est laissée souvent à l'initiative privée (Ager 1999).

L'État roumain s'est formé par unifications successives (à la différence de la France, qui grandit à partir d'un centre), dans une région de brassage culturel et linguistique. Lors de sa création, les minorités non roumanophones sont à peine minoritaires, et l'État s'efforce surtout de les faire tenir ensemble. Sa politique linguistique sera donc tolérante, en miroir de l'imaginaire sur la langue nationale vue comme synthèse heureuse de plusieurs influences. L'idéologie soviétique, comme je l'ai signalé, soutient les minorités, notamment hongroise, dans une logique d'affaiblissement interne de la Roumanie. C'est pourquoi la politique nationaliste de Ceaușescu ne put pas être explicitement dirigée contre les langues minoritaires. Mais de nombreuses mesures laissent voir une politique implicite d'élimination : réduction progressive de l'enseignement en langue minoritaire<sup>56</sup>, création de classes mixtes<sup>57</sup>, dispersion des enseignants<sup>58</sup>, et enfin politiques de déplacement ou favorisant l'émigration des personnes (Copilaș 2015). La politique de Ceaușescu

visait donc davantage l'acquisition et l'emploi du standard (Wright 2004), dans le cadre d'une planification identitaire plus vaste (Orman 2008).

**La planification de corpus** est un aspect de la standardisation ; elle procède par des organismes dédiés, comme les Académies, qui ont pour but de réduire la variation interne et d'élaborer le matériel linguistique pour l'usage dans tous les domaines (Wright 2004). Elle ne se fait pas souvent l'écho d'idéologies émanant d'en haut, car elle doit s'appuyer sur la consécration de l'usage commun. Tout au plus peut-on enregistrer : a) le purisme lorsqu'il arrive à dicter le choix des sources d'enrichissement (le mouvement latinisant qui remplace des mots d'origine slave ou grecque par des mots romans) ; b) le même purisme affectant la forme – symbolique – de l'écrit (choix de la graphie latine en roumain, préférence pour le principe étymologique, savant, de l'orthographe en français). Le discours sur le génie de la langue n'a pas d'incidence sur le corpus, mais uniquement sur l'imaginaire de ce que doit être la « bonne » langue et la « bonne » littérature, en rapport avec un projet politique et social.

Ainsi, le discours sur le standard national s'articule, en France comme en Roumanie, autour de contenus similaires, qui affectent (ou n'affectent pas) de manière semblable les politiques linguistiques. Les différences de contexte historique lors du début de la standardisation se reflètent dans les détails, mais non dans le fond de ces discours : même accent sur le purisme, selon les mêmes méthodes d'iconicisation du substrat et d'effacement des superstrats, enfin, même discours sur le génie de la langue et son rapport avec la littérature nationale. Seul semble différent le rapport de l'idéologie à la politique de la langue : tandis que l'idéologie française débute comme une logomachie à la Révolution et s'achève en politique linguistique sous la III<sup>e</sup> République, l'idéologie roumaine se forge dans le sillon d'une politique au jour le jour, au XIX<sup>e</sup> siècle, et s'achève en logomachie sous le régime national-communiste.

## NOTES

- <sup>1</sup> Amplement documentée dans Eliade 1898, puis Jordan 1934, Close 1974, Drace-Francis 2006, etc.
- <sup>2</sup> Pour un historique de l'idéologie en général, je renvoie au déjà classique T. Eagleton (1991 et 2000).
- <sup>3</sup> Ces deux types de falsification sont identifiés par Irvine et Gal dans le discours sur la langue, et baptisés *erasure* « elimination of details that are inconsistent with a given ideological position », et *iconization* « ideological representation of a given linguistic feature or variety as formally congruent with the group with which it is associated » (2000 : 380).
- <sup>4</sup> Pour une discussion terminologique à propos de « politique linguistique », « aménagement linguistique », « planification linguistique », je renvoie à Mackey 1989.
- <sup>5</sup> Verschuere 2012 insiste sur le rôle essentiel du discours dans la création et la diffusion des idéologies. Je pense qu'il s'agit d'un biais méthodologique : le seul corpus utilisable pour identifier une idéologie est le discours métapragmatique, mais cela ne signifie pas qu'il n'existe pas d'idéologie sans discours. L'existence d'une idéologie est difficile à documenter de manière indiscutable dans ses manifestations indirectes (attitudes, pratiques...). Le discours n'est donc pas constitutif de l'idéologie, mais il est le seul qui puisse la documenter.
- <sup>6</sup> « Language can be thought bad because it is corrupted by sexual references or obscenity, but other criteria are change of any kind and corruption by foreign elements. It is bad enough, some people believe, that languages are changing but even more serious when the source of that change is the intrusion of foreign elements. » (Spolsky 2004 : 23)
- <sup>7</sup> Rapport 2016 disponible à [http://www.cna.ro/IMG/pdf/Raport\\_1-31\\_martie\\_2016verif.pdf](http://www.cna.ro/IMG/pdf/Raport_1-31_martie_2016verif.pdf).
- <sup>8</sup> Kloss 1967 distingue entre les standards *Abstand* qui se forment sur la conscience de l'altérité génétique par rapport aux voisins (le cas du roumain), et les standards *Ausbau* qui se forment par élaboration intellectuelle sur un dialecte d'un continuum géographique (le cas du français).
- <sup>9</sup> cf. « ...Une très grave erreur, que de considérer que la domination, la conquête étrangère peut être acceptée, voir qu'elle est parfois utile », intervention de N. Ceaușescu dans la réunion avec les historiens, avant le XV<sup>e</sup> Congrès international d'histoire, Bucarest (Archives nationales, dossier Comité Central du Parti Communiste Roumain, section Propagande – dorénavant CC al PCR Propagandă, 23/1980, f. 46).
- <sup>10</sup> « Du mélange des vainqueurs et des vaincus se forma la population gallo-romaine, de laquelle nous descendons. » (cours moyen d'histoire de Rogie et Despiques, 1908-1930, p. 14, *apud* Maingueneau 1979).



- <sup>11</sup> L'Académie celtique avait pour but « de faire des recherches sur la langue celtique, de donner des étymologies de toutes les langues qui en dérivent, et spécialement de la langue française » (*apud* Pomian 1997 : 2256).
- <sup>12</sup> Avec la justification que « la longueur de cette liste n'a nullement pour but de prouver que notre langue est celto-latine. J'ai seulement voulu montrer que tout n'y est point latin. » (Monin, *Monuments des anciens idiomes gaulois*, Paris, Durand, 1861 : 239)
- <sup>13</sup> J. Le Brigant, *Éléments de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons. Introduction à cette langue et, par elle, à celles de tous les peuples connus*, 1779 ; J. La Vallée, *Voyage en Bretagne*, 1794 ; M. de Kerdaouec, *Histoire de la langue des Gaulois et par suite de celle des Bretons*, 1821 ; Ch. Pinot-Duclos - différents Mémoires publiés en collection posthume, 1821, etc.
- <sup>14</sup> La Tour d'Auvergne, *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons, pour servir à l'Histoire de ce peuple*, 1792 et *Origines Gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe puisées dans leurs vraies sources*, 1796 ; T. Cailleux, *Origine celtique de la civilisation de tous les peuples*, 1878, etc.
- <sup>15</sup> duc du Roussillon, *Mémoire sur l'origine scytho-cimmérienne de la langue romane*, 1863 ; A. Granier de Cassagnac, *Histoire des origines de la langue française*, 1872 ; H. Boudet, *La vraie langue celtique et le cromleck de Rennes-les-Bains*, 1886, etc. et des échos chez G. Dottin *La langue gauloise : grammaire, textes et glossaire*, 1918.
- <sup>16</sup> cf. « La France est une patrie ancienne. Vois avec quel orgueil, petit Français, les Allemands se réclament des Anciens Germains, comme ils font sonner les luttés contre ceux-ci ont soutenues contre les Romains ! Mais on parlait des Gaulois tes ancêtres bien avant qu'on parlât des Germains. Ils avaient envahi la Grèce, ils avaient pénétré jusqu'au cœur de l'Asie Mineure pour s'y fixer, de longs siècles avant que l'on sût seulement qu'il existait des Germains. Aucun pays du nord, (...) ne remonte dans l'histoire aussi haut que toi. » (Ch. Bigot *Le petit Français*, 1883 : 42-43, *apud* Amalvi 1984 : 285-318).
- <sup>17</sup> Sans oublier la dimension religieuse de ces événements, que l'on souhaite oublier dans les républiques laïques. L'acculturation latine devient encore plus problématique si on en élimine l'Église, qui y a contribué largement.
- <sup>18</sup> « *Jelŭ*, cette appellation du ruisseau spécifique à l'Olténie et unique, qu'on chercherait en vain dans le reste de la Valachie, en Transylvanie ou en Moldavie, est une forme modernisée du mot. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore, on employait *jilŭ*, et à cette même époque, la rivière Jiu s'appelait Jil. Ainsi, le vocable dace *sil*, devenu *jil* par une loi de préférence du phonétisme roumain, survit jusqu'à aujourd'hui en Olténie, et uniquement là-bas, dans le diminutif *jilŭ*, une réduction de *jilŭŭ*. » (*Etymologicum...*)
- <sup>19</sup> T. Antonescu, *Dacia, patria primitivă a popoarelor ariene*, 1894.

- <sup>20</sup> Densusianu, *Dacia preistorică*, 1913 ; R. Portocală, *Din preistoria Daciei și a vechilor civilizațiuni*, 1932 ; M. Bărbulescu-Dacu, *Originea daco-tracă a limbii române*, 1936 ; I. Brătescu-Voinești, *Originea neamului românesc și a limbii noastre*, 1942, qui affirme, p. 39 : « Le latin était la forme littéraire de la langue des Daces. Cette même langue des Daces, arrivée en France, est devenue au début la langue des Gaulois, puis, avec le temps, la langue française » ma trad.
- <sup>21</sup> Ilie Ceaușescu, frère de Nicolae, directeur de l'Institut d'histoire militaire et coordinateur de la seule grande synthèse d'histoire roumaine parue sous le régime ; N. Copoiu, secrétaire de l'Institut d'histoire du Parti, I. C. Drăgan, homme d'affaires proche de Ceaușescu, qui a animé la revue *Noi, tracii* (Nous, les Thraces), Vasile Cărăbiș, professeur d'histoire à l'Université de Craiova et journaliste, Arion Vraciu, professeur à l'Université de Iași, V. Enăchiuc, chercheur soutenu par le directeur de l'Institut susnommé dans sa découverte de l'écriture dace, Dumitru Berciu, historien à l'Institut de Thracologie, ou encore G.D. Iscriu, maître-assistant à l'Université de Bucarest, épuré en 1990, qui ne se découvre dacologue qu'après cette date.
- <sup>22</sup> « Mots d'origine dace : Dunărea (Donaris), Mureș (Maris), strună [corde], mînz [poulin], mistreț [sanglier], viezure [blaireau], varză [chou]. Mots d'origine latine : om [homme], frate [frère], soră [sœur], părinte [parent], mare [mer], pămînt [terre], a ara [labourer], a semăna [ensemencer], a cînta [chanter], origine [origine], seacă [seigle], cetate [cité] », Manuel d'histoire pour la 4<sup>e</sup>, 1978-1993, p. 20, ma trad.
- <sup>23</sup> cf. Archives Nationales, fonds ASSP Istorie, dossier 21/1972.
- <sup>24</sup> Archives Nationales, Fonds CC al PCR Propagandă, dossiers 13, 23 et 25/1980 pour la préparation du congrès.
- <sup>25</sup> Il est significatif à ce propos que la grande histoire des langues romanes de Robert Hall jr 1974 ne peut citer, à propos de l'influence grammaticale franque, que des sources allemandes et américaines, alors que l'aspect lexical est documenté avec des sources françaises.
- <sup>26</sup> Notamment la très consultée *Grammaire méthodique du français* 1992, et même la *Grammaire critique* de M. Wilmet, autrement très... critique quand aux interprétations idéologisantes.
- <sup>27</sup> Dernier en date, l'article de M. Sala dans la grande *Cambridge History of the Romance Languages*, 2013, II.
- <sup>28</sup> G. Tocilescu, *Manual de istoria românilor, școala secundară*, 1900 ; O. Tafrali, *Manual de istoria românilor* clasa a III-a secundar, 1930 ; L. Pamfil Georgian, *Istoria românilor* clasa a IV-a secundar, 1935 (réduit le superstrat slave au lexique et voit les Slaves comme un facteur de retard) ; Rosetti, Crețu, Byck, *Manual de literatură și limbă română*, clasa a VI-a secundar, 1935 ; Rosetti, Crețu, Byck, *Manual de literatură și limbă română*, clasa a VIII-a secundar, 1937 (avec un chapitre de « Grammaire historique de la langue roumaine » qui évoque nommément l'aire balkanique, et distingue

les différentes couches slaves et leur influence) ; C. Loghin, *Limba română*, clasa a VIII-a secundar, 1933.

29 Un peu plus tard, en 1950, à Iași, le professeur Ivănescu, lors d'un procès politique, est accusé de « négliger complètement l'influence considérable de l'élément slave dans la langue roumaine, bien qu'il soit unanimement reconnu que le lexique roumain est à 3/5 d'origine slave » (ma trad., *apud* Momanu 2005 : 196).

30 Le manuel d'histoire de 8<sup>e</sup> 1975 reconnaît encore la contribution slave : « Si la langue des Daces n'a laissé que très peu de mots (...), les mots slaves sont beaucoup plus nombreux. » ; le manuel suivant la loi de 1978 (qui instaurait le contrôle total du Parti dans l'enseignement) mentionne uniquement « Les Slaves (...) se sont progressivement fondus dans la masse de la population roumaine. Ils ont laissé quelques mots ».

31 L'idéologie national-communiste réussit même à faire l'impasse sur le latin et assimile directement les langues de superstrat au dace : « Les Allemands comme les Hongrois habitent le territoire jadis habité par les Daces, et ils ont adopté une partie de la culture des Daces. Ils n'ont pas apporté leur culture de l'Asie. Ils ont adopté une nouvelle culture, européenne. (...) On ne peut pas dire que les Hongrois de Roumanie ou de Hongrie qui habitent l'ancien territoire des Daces n'ont pas adopté la culture des Daces. Ils y ont trouvé une culture qu'ils ont adoptée. Ils ont perdu la culture avec laquelle ils étaient venus. » (intervention de N. Ceaușescu dans la réunion de la Commission idéologique, 3 septembre 1976, dossier CC al PCR Propagandă 42/1976 ; ma trad.)

32 Un sondage d'opinion de 1962 révèle ainsi que l'adjectif le plus voté à propos de la langue française est « cultivée » (Michelat et Thomas 1966).

33 Notamment après la parution du dictionnaire de Massimu et Laurian (1871 et 1876), qui proposait des mots inexistantes, créés sur des racines latines, à la place de mots bien établis dans l'usage, qui avaient le malheur d'être ou de paraître d'origine slave, grecque ou turque : *algidu* glosé « rece, inglaciatu », *ambustu* pour « arsu împregiuru, pârlitu », *bellu* défini comme « oppusu la pace, stricare a buneloru relationi d'intră două popore », alors que le slave *război* ne figure pas (Muntean 2012).

34 Ion Heliade Rădulescu, traducteur, journaliste et écrivain, ainsi que le cercle créé autour de sa maison d'édition.

35 M. Kogălniceanu, A. Russo, A. Pumnul, etc.

36 En témoigne une lettre de 1844 de C. Negruzzi : « Lors commencèrent les infinies disputes entre les savants de notre pandémonium littéraire, que nous divisons en trois groupes. Les Libéraux disent qu'il faut chasser tous les vocables slaves et hongrois-turcs-grecs, même si les derniers sont très rares, et seulement employés par les têtes mal faites. Les Modérés disent qu'il faut les anoblir et les roumaniser (...). Enfin viennent les Conservateurs,

- ces vieilles carcasses, qui crient à voix de Stentor qu'on pervertit la langue [avec les emprunts français], criant et pleurant [sa destruction] » (ma trad.)
- 37 On enregistre par exemple au XIX<sup>e</sup> s. les formes concurrentes *himie* (du grec), *hemie* (de l'allemand), *șimie* (du français), et *chimie* (du latin) – la forme qui s'imposera est celle latine ; dans le cas de *nație*, *națion*, *națiune* encore, la forme française est abandonnée ; le mot « cellule » entre premièrement sous la forme allemande *țelulă*, mais la forme latine ou française *celulă* la remplace, etc.
- 38 C. Chesneau Du Marsais, *Principes de grammaire*, 1769, repris dans Œuvres, 1797 ; A. de Rivarol, *Discours sur l'Universalité de la langue française*, 1783, publié 1784 ; Voltaire, article « Langue » du *Dictionnaire philosophique*, 1764/1785. Pour un historique critique des qualités du français et de la notion de « génie », voir Fumaroli 1997 ; pour l'influence de Voltaire dans la culture roumaine, voir Mihăilă 1995.
- 39 Dans une logique d'épuration et de précision, tout le contraire de la philosophie englobante qui préside au premier dictionnaire de l'anglais, à la même époque (Swiggers 1987, Estival et Pennycook 2011).
- 40 Ainsi d'E. Renan : « L'esprit de chaque peuple et sa langue sont dans la plus étroite connexité (...) Je persiste donc (...) à envisager le langage comme formé d'un seul coup, et comme sorti instantanément du génie de chaque race. » (*De l'origine du langage*, 1864, *apud* Meschonnic 2000).
- 41 « Apprendre le français, c'est d'abord le plaisir d'apprendre une belle langue, riche et mélodieuse qu'on appelle souvent la langue de l'amour. Le français est aussi une langue analytique qui structure la pensée et développe l'esprit critique, ce qui est très utile dans les discussions ou les négociations. » (site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr), section Francophonie, consulté avril 2016).
- 42 Un exemple parmi d'autres : « A propos de la langue française, il est difficile d'ajouter, après tant d'autres, des éloges tant de fois répétés sur sa rigueur, sa clarté, son élégance, ses nuances, la richesse de ses temps et de ses modes, la délicatesse de ses sonorités, la logique de son ordonnancement. » (F. Mitterand, discours de 1986, *apud* Lodge 1997).
- 43 « Les femmes (...) nous ont conservé la langue romaine ancienne et pure » (Préface, p. xliii, ma trad.).
- 44 « Les grammaires me paraissent de sèches dissertations de linguistique latine, française, italienne (...) J'analyse la littérature et j'y trouve un mélange indigeste de langues néolatines (...) Où est donc le caractère romain ? Où le chercher, pour me faire une idée du génie romain ? Par hasard, je me promenais un jour à la foire, et (...) j'y vois des gens et des habits que je n'avais jamais vus à la ville ; j'y entends une langue harmonieuse, pittoresque, complètement étrangère au jargon des livres. » (Russo, *Poezia populară*, 1847, *apud* Muntean 2012)
- 45 cf. Stanomir 2008 : 281 : « Le mot évocateur du spécialiste (...) est suivi par l'incantation poétique. La frontière est abolie entre l'histoire et la poésie. »

- (ma trad.). Ainsi lit-on dans le manuel d'histoire de 4<sup>e</sup>, édition revue 1986, p. 19-20 : « La langue roumaine s'est formée en même temps que le peuple roumain (...). Comme elle est riche, harmonieuse et belle, la langue roumaine peut traduire les pensées les plus élevées, les sentiments les plus délicats. Dans ses paroles on entend la rumeur des batailles, le frémissement des forêts, le murmure des ruisseaux, le frisson des champs, le chant de la mère près du berceau. » (ma trad.)
- 46 « Oh, langue roumaine, caresse, doux vocable valaque/ brillant comme le miel au soleil, sous le soleil qui parle. » (Dan David, *Trois hymnes à la langue roumaine*, 1980, ma trad.)
- 47 « Mère langue roumaine,/ Tu nous as continuellement bercés/ Dans ton céleste berceau,/ Dans le bien et dans le mal. » (D. Bălăeț, *Ode à la langue roumaine*, 1982, ma trad.)
- 48 « De la terre a poussé notre langue roumaine,/ Ayant pour bouclier la forêt et la bergerie,/ Elle s'est formée au foyer de nos bons parents,/ Et a grandi avec le conte et la triste doina » (D. Corbea, *Héritage*, 1986, ma trad.)
- 49 « Si je possédais toute la terre, et les airs, et les eaux,/ Et que je ne pouvais pas leur donner les ailes dorées des mots daco-latins,/ Je n'aurais rien... C'est pour cela que si souvent/ Les ennemis ont voulu notre langage/ C'est pour cela qu'il ont voulu nous le ravir... » (I. Dodu Bălan, *Arbres pour l'éternité*, 1982, ma trad.)
- 50 « Ces siècles de peine et de lutte/ N'ont pas coulé en vain:/ Vive est la langue chantée/ Par les ouvriers et les paysans (...) Notre langue, ancienne et douce/ Passe les siècles continuellement. » (C. Theodorescu, *Notre langue*, 1982, ma trad.)
- 51 cf. *World Atlas of Language Structures*, 2005, et en ligne à <http://wals.info/>
- 52 « Le dispositif au niveau étatique peut se limiter à une Académie de la langue et, en guise de dispositions, on peut ne trouver qu'un article dans la Constitution. Mais on peut aussi observer la création d'autres instances de gestion, comme un ministère, un office, une direction, des commissions, des conseils et la prolifération de textes réglementaires : décrets, arrêtés, circulaires et parfois le vote de lois linguistiques. » (Boyer 2010 : 68)
- 53 « *Status planning* refers to the deliberate, authoritative allocation of particular language varieties to certain functional domains at the societal level. Examples of status planning might include the formulation and enactment of legislation which allows or, indeed, demands some form of official or institutional use of a particular named linguistic variety. » (Orman 2008 : 42)
- 54 « *Corpus planning* is concerned with managing or changing the internal properties of language itself (...). Corpus planning activities may include, for example, spelling reform, the development of new lexical items or resistance to the use of foreign loanwords. » (Orman 2008 : 43)

- 55 « The third type of language planning – *acquisition planning* – (...) involves activities aimed at facilitating the spread of language varieties throughout particular communities or parts of such communities. Acquisition planning may involve the systematic learning of a foreign or second language or it may involve efforts aimed at the *reacquisition* of a historically associated language. (...) In contrast to acquisition planning, it should be noted that its antithesis, namely *non-acquisition* planning, might also possibly form part of a polity's language policy. In such cases, policy may be designed and implemented with the aim of preventing a particular population group from acquiring or expanding competence in a particular language or languages. » (Orman 2008 : 43)
- 56 cf. dossiers 42/1976, 13/1985 CC al PCR Propagandă.
- 57 cf. dossiers 28 et 43/1973 CC al PCR Propagandă.
- 58 cf. dossier 34/1984 CC al PCR Propagandă.

## RÉFÉRENCES

- ADAMSON, R., *The Defence of French. A Language in Crisis?*, Multilingual Matters, Clevedon-Buffalo, 2007
- AGER, D., *Identity, Insecurity and Image. France and Language*, Multilingual Matters, Clevedon-Philadelphia, 1999
- AMALVI, C., « De Vercingétorix à Astérix, de la Gaule à De Gaulle, ou les métamorphoses idéologiques et culturelles de nos origines nationales », in *Dialogues d'histoire ancienne*, 10(1), 1984, p. 285-318
- BAUER, L., P. TRUDGILL, *Language Myths*, Penguin, Londres, 1998
- BOIA, L., *Istorie și mit în conștiința românească*, Humanitas, Bucarest, 1997
- BOTH, I., *Poezia patriotică românească*, Humanitas, Bucarest, 2001
- BOYER, H., « Les politiques linguistiques », in *Mots. Les langages du politique* 94, 2010, p. 67-74
- CANUT, C., *Une langue sans qualité*, Lambert Lucas, Limoges, 2007
- CHISS, J.-L., « Les linguistes du XIX<sup>e</sup> siècle, l'identité nationale et la question de la langue », in *Langages* 182, 2011, p. 41-53
- CLOSE, E., *The Development of Modern Rumanian. Linguistic Theory and Practice in Muntenia 1821-1838*, Cocora, Oxford, 1974
- COPILAȘ, E., *Națiunea socialistă. Politica identității în epoca de aur*, Polirom, Iași 2015
- CRÉPON, M., *Le malin génie des langues. Essais sur Nietzsche, Heidegger, Rosenzweig, Vrin*, Paris, 2000
- DE CERTEAU, M., D. JULIA, J. REVEL, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Gallimard, Paris, 1975
- DRACE-FRANCIS, A., *The Making of Modern Romanian Culture: Literacy and the Development of National Identity*, Tauris, London-New York, 2006
- EAGLETON, T. (ed.) *Ideology*, Longmann, London-New York, 1994
- ELIADE, P., *De l'influence française sur l'esprit public en Roumanie*, Ernest Leroux Editeur, Paris, 1898
- ELOY, J.-M., « Pourquoi il nous faut mieux connaître la place des représentations – imaginaire ou idéologie – dans le fonctionnement de la langue », in Bratu, F. (éd.) *Limba și comunicare III. Expresie și sens*, Junimea, Iași, 1998, p. 97-113
- ESTIVAL, D., A. PENNYCOOK, « L'Académie française and Anglophone language ideologies », in *Language Policy* 10, 2011, p. 325-341
- FUMAROLI, M., « Le génie de la langue française », in P. Nora, *Les lieux de mémoire*, III, Gallimard, Paris, 1997<sup>2</sup>, p. 4623-4685
- GUILHAUMOU, J., *La langue politique et la Révolution française*, Klincksieck, Paris, 1989
- HOUEBINE-GRAVAUD, A.-M., « L'Imaginaire linguistique et son analyse », *Travaux de linguistique* 7, 2002, p. 11-27, 163-179

- HAUGEN, E., « Dialect, language, nation », in *American Anthropologist* 68, 1966, p. 922–35
- JORDAN, I. « Le français en Roumanie », in *Le français moderne*, 1934, p. 331-344
- IRVINE, J.T., S. Gal, « Language ideology and linguistic differentiation », in P. Kroskirty, *Regimes of language*, School of American Research Press, Santa Fe, 2000, p. 35-83
- JERNUDD, B.H., « The texture of language purism: an introduction », in B. Jernudd, M. J. Shapiro, *The Politics of Language Purism*, Mouton de Gruyter, Berlin, 1989, p. 1-19
- KLOSS, H., « Abstand languages and Ausbau languages », in *Anthropological Linguistics* 9, 1967, p. 29–41
- KOERNER, E.F.K., « Ideology in 19th and 20th Century Study of Language: A neglected aspect of linguistic historiography », in R. Dirven, B. Hawkins, E. Sandikcioglu, *Language & Ideology* 1, J. Benjamins, Amsterdam-Philadelphia, 2001, p. 253-276
- KROSKRITY, P.V., « Language Ideologies », in A. Duranti, *A Companion to Linguistic Anthropology*, Blackwell, 2004, p. 496-516
- LE PAGE, R. B., A. TABOURET-KELLER, *Acts of Identity: Creole-based Approaches to Language and Ethnicity*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985
- LIPPI-GREEN, R., *English With An Accent*, Routledge, London-New York, 1994
- LODGE, R.A., *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 1997
- MACKEY, W.F., « Politique et aménagement linguistiques : une discipline ou deux? », in *Langue et linguistique* 15, 1989, p. 125-163
- MAINGUENEAU, D., *Les livres d'école de la République 1870-1914*, Le Sycomore, Paris, 1979
- MESCHONNIC, H., « Présentation », in H. Meschonnic, *Et le génie des langues ?*, PUV (Essais et savoirs), Paris, 2000, p. 5-15
- MICHELAT, G., J.-P. THOMAS, *Dimensions du nationalisme*, A. Colin, Paris, 1966
- MIHĂILĂ, I., « Voltaire dans la culture roumaine », in *Études balkaniques*, 2, 1995, p. 33-40
- MILLO, D., « Les classiques scolaires », in P. Nora, *Les lieux de mémoire II*, Gallimard, Paris, 1997<sup>2</sup>, p. 2085-2124
- MILROY, J., L. MILROY, *Authority in Language: Investigating Language Prescription and Standardisation*, Routledge, London, 1999
- MOMANU, M., *Educație și ideologie*, Ed. Universității "A. I. Cuza", Iași, 2005
- MUNTEAN, C., *Imaginarul limbii naționale în ideologia literară românească modernă*, thèse de doctorat Université Babeș-Bolyai, 2014
- ORMAN, J. *Language Policy and Nation-Building in Post-Apartheid South Africa*, Springer, 2008
- PHILIPS, S., « A Marx Influenced Approach To Ideology and Language: Comments », in *Pragmatics* 2(3), 1992, p. 377-385



- POMIAN, K., « Francs et Gaulois », in P. Nora, *Les lieux de mémoire* III, Gallimard, Paris, 1997<sup>2</sup>, p. 2245-2293
- RÎPEANU, S., « Zones d'instabilité linguistique en roumain », in *Travaux et documents* 16, 2002, p. 243-253
- SEARGEANT, P., « Language ideology, language theory, and the regulation of linguistic behaviour », in *Language Sciences* 31, 2009, p. 345-359
- SILVERSTEIN, M., « The Uses and Utility of Ideology: Some Reflections », in *Pragmatics* 2(3), 1992, p. 311-323
- SILVERSTEIN, M., « The Uses and Utility of Ideology: A Commentary », in B. B. Schieffelin, K. A. Woolard, P. V. Kroskrity, *Language Ideologies: Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, 1998, p. 123-148
- SPOLSKY, B., *Language Policy*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004
- STANOMIR, I., « Un pământ numit România », in Cernat, P., A. Mitchievici, I. Stanomir, *Explorări în comunismul românesc III*, Polirom, Iași, 2008, p. 261-328
- SWIGGERS, P., « À l'ombre de la clarté française », in *Langue française* 75(1), 1987, p. 5-21
- THIESSE, A.-M., *La création des identités nationales*, Seuil, Paris, 1999
- THOMASON, S. G., *Language Contact: An Introduction*, Georgetown University Press, Washington DC, 2001
- VANOOSTHUYSE, F., « Le bon usage des romantiques 1800-1830 », in *Romantisme* 146(4), 2009, p. 25-41
- VERSCHUEREN, J., *Ideology in language use: pragmatic guidelines for empirical research*, Cambridge University Press, New York, 2014
- WEBER, E., *Ma France*, Fayard, Paris, 1991
- WODAK, R., « Language And Ideology – Language In Ideology », in *Journal of Language and Politics* 6(1), 2007, p. 1-5
- WOOLARD, K., « Language Ideology: Issues and Approaches », in *Pragmatics* 2(3), 1992, p. 235-249
- WOOLARD, K., « Introduction: Language Ideology as a Field of Inquiry », in B. Schieffelin, K. Woolard, P. Kroskrity, *Language Ideologies: Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, 1998, p. 3-47
- WOOLARD, K., B. SCHIEFFELIN, « Language ideology », in *Annual Review of Anthropology* 23, 1994, p. 55-82
- WRIGHT, S., *The Role of Language in Nation State Building and European Integration*, Multilingual Matters, Clevedon-Buffalo, 2000
- ZAFIU, R., « Criterii estetice în normarea limbii române », in C. Stan, R. Zafiu, Al. Nicolae, *Studii lingvistice. Omagiu profesoarei Gabriela Pană Dindelegan*, Editura Universității din București, 2007, p. 467-473